

No. 21.

2me Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender l'acte 18 Vict., ch. 104.

Reçu et lu, la première fois, jeudi 28 février
1856.

Seconde lecture, jeudi, 6 mars 1856.

M. LABERGE.

TORONTO :
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.